

LA LETTRE DES PARLEMENTAIRES POUR LA TAXE TOBIN *Appel de Washington*

<http://tobintaxcall.free.fr>

Numéro spécial Forum Social Mondial

Porto Alegre

31 Janvier – 5 Février 2002

Vous trouverez ci-joint un numéro spécial conçu pour être diffusé à Porto Alegre, dans le cadre du Forum Social Mondial, de la Lettre des parlementaires pour la taxe Tobin. À l'occasion de cet évènement et du Forum Parlementaire Mondial qui se tient en son sein et réunit plusieurs centaines d'élus des cinq continents, nous avons voulu dresser un tour d'horizon des multiples initiatives menées pour promouvoir la taxe Tobin dans les enceintes parlementaires. Et faire ainsi mieux connaître l'appel mondial qui, nous l'espérons, recueillira à cette occasion de nouveaux signataires.

Bien cordialement,

Harlem Désir, Glyn Ford et Carlos Carnero Gonzalez

Intergroupe « Taxation du capital, fiscalité, mondialisation » du Parlement européen

POUR TOUTES INFORMATIONS PRATIQUES SUR L'APPEL OU SUR LE FORUM PARLEMENTAIRE MONDIAL DE PORTO ALEGRE

CONTACTS :

Harlem DESIR

hdesir@europarl.eu.int

Glyn FORD

gford@europarl.eu.int

Carlos CARNERO

GONZALEZ

CCarnero@europarl.eu.int

Yann GALUT

ygalut@assemblee-nationale.fr

Francis WURTZ

fwurtz@europarl.eu.int

Danielle AUROI

dauroi@europarl.eu.int

†

Peter DE FAZIO

Tom.Vinson@mail.house.gov

Editorial

Depuis le premier Forum Parlementaire Mondial de Porto Alegre en janvier 2001 plusieurs centaines de parlementaires ont rejoint l'appel mondial des parlementaires pour la taxe Tobin. Celui-ci avait été lancé en avril 2000 à l'occasion des réunions du FMI et de la Banque mondiale à Washington avec le soutien des ONG Attac, War on Want (UK), Solidar (UE), Tobin Tax Initiative (USA) et Halifax Initiative (Canada). Il rassemble désormais 858 parlementaires des cinq continents, de l'Australie à l'Argentine, du Cameroun aux Etats-Unis, de l'Union européenne au Mexique où 85 députés viennent de le signer.

Au lendemain des attentats du 11 septembre, on pouvait espérer qu'une prise de conscience s'opèrerait. Que s'imposerait l'idée que la coopération entre les nations ne pouvait se limiter à la traque des terroristes et devait s'appliquer avec la même énergie à combattre les gigantesques inégalités qui ravagent la planète. Que chacun comprendrait l'urgence de bâtir un monde juste et sûr pour tous les peuples. On pouvait espérer que serait enfin conçu une sorte de plan Marshall de reconstruction, non seulement pour l'Afghanistan, mais pour ces trois cinquième de la planète humaine laissée pour compte de la mondialisation. Un vaste plan de rééquilibrage mondial pour sortir d'un système fou où la concentration vertigineuse de la puissance et de la richesse d'un côté s'accompagne d'une pauvreté sans limite et du regain des ethnicismes et des fanatismes obscurantistes de l'autre.

Mais c'est le « business as usual » qui semble l'emporter. Le FMI achève de couler l'Argentine. Dans quelques semaines, en mars, se tiendra à Monterrey (Mexique), la conférence des Nations Unies sur le Financement du développement. Les pays riches y viendront les mains vides. Et la bouche pleine de promesses de porter leur budget de coopération à 0,7 % de leur PIB, ce que personne ne croira puisqu'ils s'y étaient déjà engagés il y a plusieurs années et qu'à de rares exceptions près, ils s'en sont davantage éloignés depuis. Or le rapport Zedillo (du nom de l'ancien président du Mexique) évalue l'effort nécessaire pour permettre aux pays en développement d'éradiquer les formes les plus extrêmes de pauvreté à 50 milliards de dollars par an soit un doublement de l'aide actuelle des pays industrialisés. Un montant correspondant justement aux évaluations les plus basses de ce que rapporterait une petite taxe de type Tobin sur les transactions internationales opérées sur les marchés des changes.

Jamais on n'a créé autant de richesses, jamais l'humanité n'a disposé d'autant de moyens scientifiques, techniques, ou médicaux. Pourtant, dans les pays les moins avancés (PMA), 600 millions d'habitants au total, un enfant sur six ne survivra pas au-delà de 5 ans. Qu'il s'agisse de l'eau potable dont 1 milliard 300 millions de personnes sont privées, des médicaments pour les malades du Sida, de l'accès à l'énergie, de la nourriture, de l'éducation, ce ne sont pas les capacités qui manquent. C'est la volonté politique.

C'est pourquoi Porto Alegre est si important. C'est pourquoi le soutien grandissant de législateurs du monde entier en faveur d'un premier impôt mondial peut compter. C'est aussi une responsabilité de tous ceux qui n'acceptent pas que l'avenir se réduise à un face à face entre mondialisation libérale et fondamentalismes fanatiques que de donner un débouché au formidable mouvement social mondial qui s'exprime depuis Seattle. Un mouvement de réveil civique qui a remis l'internationalisme au cœur des débats et qui combat la mondialisation financière, non pas au nom d'un repli nationaliste ou religieux, mais au nom d'une autre mondialisation.

Le monde ne peut s'organiser autour du seul principe de concurrence. L'avenir ne peut se résumer à une compétition où l'emporterait celui qui braderait le plus ses systèmes sociaux, ses ressources naturelles, sa diversité culturelle, pour mieux attirer le capital. A cette mondialisation destruction, nous devons opposer un principe de cohésion mondiale. Pas de mondialisation sans redistribution, mondialisation des solidarités, mondialisation des droits, tel est finalement le sens de la taxe Tobin. Elle pourrait être la première ressource de futurs fonds de cohésion mondiaux affectés à de grands programmes prioritaires de rattrapage des écarts de développement. Pour garantir partout sur la planète le droit à l'eau, à l'éducation, aux soins, à l'énergie propre, le droit à un avenir décent pour chacun. Parce que ce ne serait que justice, parce que c'est l'intérêt de tous, parce que c'est le monde que nous voulons bâtir ensemble.

Harlem Désir

Député au Parlement européen

Au moment où va se tenir le deuxième Forum Parlementaire Mondial au sein du Forum Social Mondial de Porto Alegre, petit tour d'horizon (non exhaustif) d'initiatives parlementaires en faveur de la taxe Tobin :

Argentine

Mai 2001 : dans un pays déjà au bord du gouffre de la dette, à l'initiative d'ATTAC Argentine et de Mario Rapoport, une quinzaine de députés argentins de différents partis déposent un projet de résolution demandant l'instauration de la taxe Tobin. A cette occasion 36 députés argentins signaient l'Appel mondial des parlementaires pour la taxe Tobin.

consulter le texte de ce projet de résolution sur le site de l'appel <http://tobintaxcall.free.fr>

Belgique

9 novembre 2000 et 7 décembre 2000 : la Chambre des Représentants et le Sénat de Belgique adoptent l'un après l'autre une résolution demandant au gouvernement Belge de saisir l'occasion que lui offrira la présidence de l'Union européenne (au deuxième semestre 2001) pour examiner les modalités de la mise en place d'un impôt sur les flux de capitaux internationaux pour prévenir les mouvements spéculatifs déstabilisateurs. Le produit de cet impôt pourrait être affecté en priorité au développement des pays pauvres. Ces résolutions obligeront le gouvernement belge malgré les réticences du ministre des Finances à mettre la question à l'ordre du jour d'un conseil des ministres des finances de l'Union Européenne en septembre 2001. (voir Union européenne)

17 décembre 2001 : le Sénateur Jean Cornil et la Députée Karine Lalieux déposent une proposition de loi visant à instaurer une taxation des mouvements internationaux de capitaux de 0,01 % à 0,1 %. Cette taxe devrait entrer en vigueur quand une majorité d'Etats membres de la zone euro auront adopté des mesures similaires.

Brésil

Depuis 2000 : au Parlement fédéral du Brésil, un « Front parlementaire pour la taxe Tobin » rassemble une centaine de députés et sénateurs autour notamment de Aloizio Mercadentes. En *Janvier 2001* : Porto Alegre, la Déclaration finale du 1er Forum Parlementaire Mondial apporte son soutien aux campagnes internationales en faveur de la taxe Tobin.

Canada

Mars 1999 : le Parlement canadien adopte à une large majorité une résolution demandant au Gouvernement d'instaurer une taxe sur les transactions financières de concert avec la communauté internationale.

Espagne

14 mars 2001 : Une proposition de loi sur la coopération internationale en vue de promouvoir la stabilité financière et le développement économique demandant l'instauration d'une taxe de type Tobin est déposée par le Député Juan Manuel Eguigaray.

mars 2001 : le Parlement de Catalogne, le Groupe socialiste « Ciutadans pel Canvi » présente une proposition sur la taxe Tobin.

13 septembre 2001 : le Parlement d'Andalousie se prononce en faveur de la taxe Tobin.

Etats-Unis

11 avril 2000 : une résolution est déposée au Congrès des Etats-Unis par le Représentant Peter DeFazio et le Sénateur Paul Wellstone à l'occasion des réunions du FMI et de la Banque Mondiale. C'est également à cette occasion qu'a été lancé l'Appel mondial de parlementaires.

Finlande

28 juin 2000 : le Ministre des Affaires étrangères Erkki TUOMIOJA, confirme lors des rencontres interparlementaires pour la taxe Tobin qui se déroulent au Parlement européen, le soutien du gouvernement Finlandais en faveur de la taxe.

France

19 novembre 2001 : l'Assemblée nationale adopte avec le soutien du gouvernement un amendement à la Loi de Finances 2002 qui instaure une taxation des transactions sur le marché des devises d'un taux de 0,01 à 0,1 % qui entrera en application dès l'adoption du même principe par les autres pays de l'Union européenne. l'Assemblée nationale évalue qu'au taux de 0,1 % (hypothèse maximale), compte tenu du volume de transaction monétaire à la Bourse de Paris, le rendement serait de 50 millions d'euros par jour, soit **12,5 milliards d'euros par an** si le volume des transactions restait inchangé. Même si le taux n'était que de 0,01 %, le rendement serait encore, de **1,25 milliards d'euros par an** malgré les exclusions prévues, (transaction en dessous de 75 000 euros, exportations ou importations effectives de biens et de services, etc.). Ceci pour la seule Bourse de Paris où s'effectue environ 4 % des opérations de change dans le monde d'après la Banque des Règlements Internationaux.

Inde:

Mars 2001 : Le premier ministre indien Atal Behari Vajpayee, propose l'imposition au niveau international des flux de capitaux.

Assemblée ACP/UE :

Octobre 2000 : réunie à Bruxelles, l'Assemblée parlementaire paritaire ACP-UE qui regroupe des parlementaires de 77 pays d'Afrique, de la Caraïbe et du Pacifique, ainsi que du Parlement européen prend position en faveur de l'instauration d'une taxe de type Tobin pour financer des programmes de développement.

Mexique

8 novembre 2001 : une résolution pour l'instauration d'une taxe de type Tobin est déposée à la Chambre des députés par Rafael Hernandez Estrada. 85 députés de 5 partis rejoignent l'Appel mondial des parlementaires.

Norvège

Juin 2001 : la Présidente du Parlement Norvégien, Kirsti Kolle Grøndahl signe l'Appel mondial des parlementaires ainsi que de nombreux autres députés.

Royaume-Uni

25 avril 2001 : Harry Barnes, Député travailliste à la Chambre des Communes dépose avec le soutien de l'ONG War on Want une motion sur la taxe Tobin signée par 131 Députés de tout l'échiquier politique. Clare Short, Ministre chargé du Développement est la première membre du Gouvernement à apporter son soutien.

Suède

Avril 2001 : la Vice Premier-ministre suédoise, Lena Hjelm-Wallen, se déclare en faveur de la taxe Tobin à l'occasion d'une réunion de lancement de Attac Suède. Les députés suédois deviennent en proportion du nombre de membres de la chambre les plus nombreux signataires de l'appel mondial des parlementaires.

Union Européenne

Janvier 2000 Parlement européen à Strasbourg : à l'initiative de l'intergroupe "Taxation du capital, fiscalité, mondialisation" se tient le premier débat en séance plénière du Parlement de l'UE sur la taxe Tobin. Une proposition de résolution demandant à la Commission européenne de remettre un rapport sur la faisabilité de la taxe, de saisir le FMI, d'examiner les sanctions à prendre contre les Etats qui encouragent les paradis fiscaux est repoussée de 6 voix. Elle a tout de même reçu le soutien de plus de 220 députés européens.

28 juin 2000 à Bruxelles : premières rencontres interparlementaires sur la taxe Tobin qui rassemblent, au parlement européen, des députés nationaux et européens d'Europe, du Canada, le ministre des affaires étrangères de Finlande avec des ONG d'Europe, des USA, du Canada, de Tunisie.

27 Juin 2001, Bruxelles : le Ministre de l'Economie et de la Recherche scientifique du gouvernement Belge qui s'apprête à présider l'Union européenne, Charles Picqué, apporte son soutien à la taxe Tobin à l'occasion d'auditions d'économistes sur la taxe Tobin organisées au Parlement européen par l'intergroupe « Taxation du capital ». Les économistes Paul Bernd Spahn, Bruno Jetin, Anthony Clunies-Ross présentent les différentes variantes de la Taxe aux eurodéputés.

Septembre 2001, Liège: la taxe Tobin est inscrite pour la première fois à l'ordre du jour d'un « ECOFIN », le Conseil des ministres des Finances de l'UE. La Commission européenne est appelée à remettre un rapport avant la fin février 2002 notamment sur « *les avantages et inconvénients de la création d'une taxe sur les transactions financières, y compris la taxe Tobin, ainsi que des propositions alternatives poursuivant le même but* », « *la faisabilité technique de différents moyens internationaux alternatifs pour financer le développement* » et « *la manière d'améliorer l'efficacité du budget européen consacré à l'aide au développement, comme l'engagement à respecter l'objectif de 0,7% du PNB* »

Uruguay

Mai 2001 : présentation d'un projet de loi par le sénateur José Korzeniak, en collaboration avec ATTAC Uruguay, demandant à ce que l'Etat uruguayen propose l'application d'une taxe sur les transactions financières spéculatives entre 0.1% et 1%.

- Pour devenir signataires de l'Appel des parlementaires pour la taxe Tobin ou faire signer des parlementaires : envoyer un e-mail à tobintaxcall@free.fr